

NORME
INTERNATIONALE

ISO
4000-1

Septième édition
2001-12-15

AMENDEMENT 1
2004-05-15

**Pneumatiques et jantes pour voitures
particulières —**

Partie 1:
Pneumatiques (série millimétrique)

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Passenger car tyres and rims —

Part 1: Tyres (metric series)

ISO 4000-1:2001/Amd 1:2004

AMENDMENT 1

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77ea49e7-2f50-4d49-9d82-c34532b9cbf7/iso-4000-1-2001-amd-1-2004>



Numéro de référence
ISO 4000-1:2001/Amd.1:2004(F)

© ISO 2004

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4000-1:2001/Amd 1:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77ea49e7-2f50-4d49-9d82-c34532b9cbf7/iso-4000-1-2001-amd-1-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77ea49e7-2f50-4d49-9d82-c34532b9cbf7/iso-4000-1-2001-amd-1-2004>

© ISO 2004

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 4000-1:2001 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 3, *Pneus et jantes pour voitures particulières*.

[ISO 4000-1:2001/Amd 1:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77ea49e7-2f50-4d49-9d82-c34532b9cbf7/iso-4000-1-2001-amd-1-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77ea49e7-2f50-4d49-9d82-c34532b9cbf7/iso-4000-1-2001-amd-1-2004>

Pneumatiques et jantes pour voitures particulières —

Partie 1: Pneumatiques (série millimétrique)

AMENDEMENT 1

Page 2, 4.1.4

Supprimer le deuxième alinéa et remplacer le quatrième alinéa du paragraphe par le texte suivant (ancien D.4).

Les lettres-code «ZR» doivent être utilisées dans les caractéristiques dimensionnelles et de construction, conjointement au symbole de vitesse «Y» et à l'indice de charge, tous deux placés entre parenthèses, pour identifier les performances jusqu'à 300 km/h des pneumatiques conçus pour des vitesses supérieures à 300 km/h.

EXEMPLE

235/45 ZR 17 (97Y)

Pour la vitesse maximale et la capacité de charge des pneumatiques au-delà de 300 km/h, le fabricant de pneumatiques doit être consulté.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77ea49e7-2f50-4d49-9d82-c34532b9cbf7/iso-4000-1-2001-amd-1-2004>

Page 2, Tableau 1

Remplacer le Tableau 1 par le tableau suivant, de manière à ajouter les codes de diamètre nominal de jante 21, 22 et 23.

Tableau 1 — Code de diamètre nominal de jante

Code de diamètre nominal de jante	Diamètre nominal de jante, D_f mm
10	254
12	305
13	330
14	356
15	381
16	406
17	432
18	457
19	483
20	508
21	533
22	559
23	584

Page 5, Article 5

Supprimer l'Exemple 2.

Page 8, 6.5

Remplacer le premier alinéa du paragraphe par le suivant.

Pour un rapport nominal d'aspect de 35 et au-dessus, la gamme des largeurs de jante approuvées est obtenue par le produit de la grosseur nominale de boudin, S_N , par les coefficients indiqués dans le Tableau 5. Les valeurs obtenues doivent être arrondies à la largeur de jante normalisée la plus proche (voir l'ISO 4000-2:2001, Tableau 2, Dimension A). Pour des tailles de pneumatiques ayant un rapport nominal d'aspect de 30 et au-dessous, la gamme des largeurs de jantes approuvées est le code de la largeur de la jante de mesure ± 0.5 .

Page 8, Tableau 5

Supprimer du tableau les lignes correspondantes au rapport nominal d'aspect « $HIS = 30$ » et « $20 \leq HIS \leq 25$ ».

Page 10, Article 11

Remplacer les deux premiers alinéas de l'Article 11 par les suivants.

Au moment du choix des pneumatiques, la charge maximale du véhicule qui repose sur le pneumatique ne doit pas être supérieure à la capacité de charge maximale applicable du pneumatique. La charge maximale du véhicule qui repose sur le pneumatique est obtenue en divisant par le nombre de pneumatiques sur l'essieu, la part de la masse du véhicule à charge maximale revenant à chaque essieu.

La charge normale du véhicule qui repose sur le pneumatique ne doit pas être supérieure à 88 % de la capacité de charge du pneumatique. La charge normale du véhicule qui repose sur le pneumatique est obtenue en divisant par le nombre de pneumatiques sur l'essieu, la part de la masse en ordre de marche du véhicule, de la masse des accessoires et de la masse normale des passagers (réparties conformément au Tableau 8) revenant à chaque essieu. Ces masses, ainsi que les autres masses pertinentes, sont définies ci-dessous.

Remplacer le tableau par le suivant, de manière à corriger les codes de largeur de jante approuvés maximaux et minimaux pour refléter la révision de 6.5.

Tableau A.7 — Rapport nominal d'aspect (H/S) de 30 ($K_1 = 0,85$; $K_2 = 0,9$)

Grosueur nominale de boudin S_N	Largeur de la jante de mesure R_m		Cotes théoriques du pneumatique		Codes de largeur de jante approuvés	
	code	mm	mm		min.	max.
			Grosueur de boudin S	Hauteur de section H		
mm						
185	6.5	165	188	56	6.0	7.0
195	7.0	178	200	59	6.5	7.5
205	7.5	190,5	212	62	7.0	8.0
215	7.5	190,5	218	65	7.0	8.0
225	8.0	203	230	68	7.5	8.5
235	8.5	216	242	71	8.0	9.0
245	8.5	216	248	74	8.0	9.0
255	9.0	228,5	260	77	8.5	9.5
265	9.5	241,5	272	80	9.0	10.0
275	9.5	241,5	278	83	9.0	10.0
285	10.0	254	290	86	9.5	10.5
295	10.5	266,5	301	89	10.0	11.0
305	11.0	279,5	313	92	10.5	11.5
315	11.0	279,5	320	95	10.5	11.5
325	11.5	292	331	98	11.0	12.0
335	12.0	305	343	101	11.5	12.5
345	12.0	305	350	104	11.5	12.5
355	12.5	317,5	361	107	12.0	13.0
365	13.0	330	373	110	12.5	13.5
375	13.5	343	385	113	13.0	14.0
385	13.5	343	391	116	13.0	14.0
395	14.0	355,5	403	119	13.5	14.5

Les jantes en dehors des dimensions approuvées, de conception ancienne, qui sont encore en usage, ne sont pas approuvées pour les nouvelles conceptions.

Remplacer le tableau par le suivant, de manière à corriger les codes de largeur de jante approuvés maximaux et minimaux pour refléter la révision de 6.5.

Tableau A.8 — Rapport nominal d'aspect (H/S) de 25 ($K_1 = 0,85$; $K_2 = 0,92$)

Grosueur nominale de boudin S_N	Largeur de la jante de mesure		Cotes théoriques du pneumatique		Codes de largeur de jante approuvés	
	R_m		mm		min.	max.
	code	mm	Grosueur de boudin S	Hauteur de section H		
mm						
305	11.0	279	313	76	10.5	11.5
315	11.5	292	325	79	11.0	12.0
325	12.0	305	336	81	11.5	12.5
335	12.0	305	343	84	11.5	12.5
345	12.5	318	355	86	12.0	13.0
355	13.0	330	366	89	12.5	13.5
365	13.0	330	373	91	12.5	13.5
375	13.5	343	385	94	13.0	14.0
385	14.0	356	396	96	13.5	14.5
395	14.5	368	408	99	14.0	15.0
405	14.5	368	415	101	14.0	15.0
415	15.0	381	428	104	14.5	15.5
425	15.5	394	438	106	15.0	16.0
435	16.0	406	450	109	15.5	16.5
445	16.0	406	456	111	15.5	16.5
455	16.5	419	468	114	16.0	17.0
465	17.0	432	480	116	16.5	17.5
475	17.0	432	486	119	16.5	17.5
485	17.5	445	498	121	17.0	18.0

Les jantes en dehors des dimensions approuvées, de conception ancienne, qui sont encore en usage, ne sont pas approuvées pour les nouvelles conceptions.

Remplacer le tableau par le suivant, de manière à corriger les codes de largeur de jante approuvés maximaux et minimaux pour refléter la révision de 6.5.

Tableau A.9 — Rapport nominal d'aspect (H/S) de 20 ($K_1 = 0,85$; $K_2 = 0,92$)

Grosueur nominale de boudin S_N mm	Largeur de la jante de mesure R_m		Cotes théoriques du pneumatique mm		Codes de largeur de jante approuvés	
	code	mm	Grosueur de boudin	Hauteur de section	min.	max.
			S	H		
385	14.0	356	396	77	13.5	14.5
395	14.5	368	408	79	14.0	15.0
405	14.5	368	415	81	14.0	15.0
415	15.0	381	428	83	14.5	15.5
425	15.5	394	438	85	15.0	16.0
435	16.0	406	450	87	15.5	16.5
445	16.0	406	456	89	15.5	16.5
455	16.5	419	468	91	16.0	17.0
465	17.0	432	480	93	16.5	17.5
475	17.0	432	486	95	16.5	17.5
485	17.5	445	498	97	17.0	18.0
495	18.0	457	510	99	17.5	18.5
505	18.5	470	521	101	18.0	19.0
515	18.5	470	528	103	18.0	19.0
525	19.0	483	539	105	18.5	19.5
535	19.5	495	551	107	19.0	20.0
545	19.5	495	558	109	19.0	20.0
555	20.0	508	569	111	19.5	20.5
565	20.5	521	581	113	20.0	21.0
575	21.0	533	593	115	20.5	21.5
585	21.0	533	599	117	20.5	21.5
595	21.5	546	611	119	21.0	22.0
605	22.0	559	623	121	21.5	22.5

Les jantes en dehors des dimensions approuvées, de conception ancienne, qui sont encore en usage, ne sont pas approuvées pour les nouvelles conceptions.

ISO 4000-1:2001/Amd.1:2004(F)

Pages 23 à 25, Tableau B.2

Ajouter au tableau les dimensions suivantes.

Sous «Code de diamètre nominal de la jante: 13», ajouter la dimension «72» dans la case «Section nominale 175» (ligne), «Série 50» (colonne).

Sous «Code de diamètre nominal de la jante: 14», ajouter les dimensions

— «70» dans la case «Section nominale 145» (ligne), «Série 65» (colonne), et

— «69» dans la case «Section nominale 155» (ligne), «Série 55» (colonne).

Sous «Code de diamètre nominal de la jante: 15», ajouter la dimension «108» dans la case «Section nominale 245» (ligne), «Série 75» (colonne).

Sous «Code de diamètre nominal de la jante: 16», ajouter la dimension «97» dans la case «Section nominale 195» (ligne), «Série 80» (colonne).

Sous «Code de diamètre nominal de la jante: 17», ajouter la dimension «99» dans la case «Section nominale 225» (ligne), «Série 60» (colonne).

Page 33, Annexe D

Supprimer toute l'Annexe D.

L'Annexe E devient alors l'Annexe D.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4000-1:2001/Amd 1:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77ea49e7-2f50-4d49-9d82-c34532b9cbf7/iso-4000-1-2001-amd-1-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77ea49e7-2f50-4d49-9d82-c34532b9cbf7/iso-4000-1-2001-amd-1-2004>